N°. 62.

Rp. le 1er avril que sa lettre avoit eté remise a l'academie, qu'au surplus on les diversions ne pouvoit lui procurer la place de

Monsieur,

Dans les accouchements naturels, quoiquil paroitroit hors de doute quil ni auroit plus rien a craindre pour la vie de la mere et de l'enfant, quant la tete du fœtus est placée favorablement surtout dans le petit bassin et quelle en sort avec aisance: il peut cependant arriver, quoique rarement, des cas extraordinaires qui mettroient certainement l'un et l'autre dans un danger tres perilleux, s'ils n'etoient reellement secourus par des personnes de l'art, comme je vais avoir l'honneur de vous le faire appercevoir par l'accouchement ci dessous que j'ai opéré en 1775. ce n'est pas Monsieur, dans la vuë de faire mon eloge, que je prends la liberté de vous faire part d'une observation aussi rare; mais plutot pour rendre service a l'humanité et satisfaire aux ordres que messieurs de la commission royale nous ont donnés.

Le 24. juin 1775. je fus appellé chez un nommé Jean Le Brun — poissonnier, de la paroisse de [illegible] Election de Pont l'evêque pour voir sa fille qui etoit en travail d'enfant, depuis 24 heures — environ: je trouvai auprès de la malade, plusieurs femmes, au nombre desquelles il y avoit une matrône mal instruite a laquelle je demandai dequoi il s'agissoit; elle me repondit quelle ne — savoit; quelle n'avoit jamais vu une chose pareille et quelle croyoit cependant que c'etoit une molle qui avoit descendu — dans la cuisse de cette femme en travail; a un raisonnement pareil, je ne repliquai rien; je touchai la malade et je trouvai une tumeur d'un volume considerable, qui s'etendoit, depuis

ARC 29 A 3 n° 57

La partie Superieure de La Cuisse gauche, Jusqu'a quatre doigt Environ audessus du genou, Le Long des vaisseaux Cruraux. La partie Superieure de Cette tumeur qui touchoit Les teguments de Lautre Cuisse me parut inegale et La partie inferieure ronde et assez Egale En formant Cependant une renittence Entre Lune et Lautre. Cette tumeur Couvroit Entierement Les parties naturelles Et ne pouvoit permettre de Les Sentir au tact. Je vous avoüe, Monsieur, que Je fus Embarrassé d'abort, pour porter mon Jugement, Sur Cequi pouvoit former une tumeur de Cette Espece, mais La femme m'ayant assuré quil y avoit fort peu de temps quelle avoit Senti Les mouvements de son Enfant dans Le bas ventre qui etoit affaissé alors et que dans Les vraies douleurs il lui sembloit que cette tumeur lui dechiroit La Cuisse, En même temps quelle lui parroissoit descendre: Je Jugeai alors que C'etoit veritablement un Enfant dont la tete auroit eté forcée de s'ecarter du passage et de se porter dans Le tissu Cellulaire de La Cuisse, par La rencontre sans doute d'un bourlet qu'auroit pu former Le vagin dans sa partie inferieure. pour operer donc Cet accouchement, J'appuyai La paume de La main droite sur La partie inferieure de La tumeur, ou etoit veritablement La tete de L'Enfant, Je repoussai doucement Le Corps dans Le bassin Et parvenu a un pouce Environ au dessous des grandes Levres, J'appuyai promptement Le tallon de ma main Contre La Cuisse de La femme malade, Cequi donna une issüe si Libre a L'Enfant, quil fut plutot Sorti, que Je ne m'en fus apperçu. Cette manœuvre se fit avec si peu de douleur que La femme etoit accouchée quelle ne Croyoit pas L'etre. Cependant Je donnai par Ce Simple moyen naissance a un puissant Enfant male Et bien plein de vie, Cequi y a Encore de remarquable, C'est que La mere qui avoit Souffert un grand dechirement dans Le tissu Cellulaire de La Cuisse, Se retablit

En tres peu de jours et sans la plus petite incommodité.

Je desirerois, avec bien du plaisir, Monsieur, d'avoir l'honneur de pouvoir vous procurer a l'avenir quelq[ue]s observations plus interressantes que celle ci pour le bien public ; mais je prevois qu'il me sera d'autant plus impossible que je me vois forcé d'abandonner l'exercice de la Chirurgie ; vu que le nombre des Charlatans se multiplie a l'infini par l'impunité, ce qui me met hors d'etat de pouvoir y tenir, ainsi que la plus part de mes confreres qui ne peuvent pas faire honneur plus que moi a leurs affaires. arrivé a mon age de 52 ans, apres avoir epuisé ma petite fortune par cet etat honnete, duquel je n'ai joui que pour rendre service aux pauvres de la Campagne particulierement, sans pouvoir me faire humainement un bien autre capable de m'aider a finir ma Carriere honnetement ; je suis donc forcé aujourd'hui d'avoir recours a quelqu'honnetes gens pour pouvoir me procurer une recette de la Loterie Royalle de france dans le bourg d'Ingouville proche le havre de grace, ou je suis decidé d'aller finir mes jours ; mais quelle autorité pouraisje trouver aussi grande que la votre, Monsieur, pour me procurer le bonheur d'une pareille recette, qui, non moins decorée d'honneur que l'art Chirurgique m'aideroit a terminer le reste de mes jours honnetement, sans etre exposé aux exercices penibles de mon etat que je ne suis plus en âge de remplir. je sai que je ne pourais jamais trouver une protection aussi puissante et aussi respectable ; mais je n'ose pas même prendre la liberté d'y penser ; trop heureux si je ~~puis~~ pouvois vous convaincre de la soumission la plus respectueuse avec laquelle je ne cesserai jamais d'etre,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant
Serviteur Burel m.e en Chirurgie
et associé au Colege des
Chirurgiens du Baillage D'auge

au bourg de Bonnebosq
Ce 21. Mars 1779.

Javois adressé Cette observation a monsieur Nogaret
qui m'a marqué, pour repondre a une Seconde, qu'il
ne L'a pas reçue, vu que La Commission Royale étoit
Suprimée Et que je devois prendre La Liberté de
Vous L'adresser.

Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien
m'excuser sur Le port de Cette Lettre que j'ai payé,
parceque je me rappelle que vous n'avez pas vos
port francs.

Je suis En etat de Constater La realité de L'observation
Ci dessus, Si quelqu'honnetes et respectables
personnes Sont dans Le doute qu'elle Soit réelle.